

COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 10 NOVEMBRE 2014

Présents : MM. Allemand, Chavane, Diradourian, Dupeyron, Forest, Lamberti, Lassalle, Lopez, Paranque, Peytou, Potheau, Pouchard, Tocci, Vernet.

Excusés : M. Mouren.

I/ Approbation du compte rendu de la précédente réunion du Comité Directeur.

Approuvé à l'unanimité.

II/ Commission Administrative :

Le compte rendu de la commission administrative du 27 octobre est approuvé à l'unanimité. Le président rappelle que seul le copropriétaire majoritaire d'un bateau est l'usager de ce bateau. Tout copropriétaire minoritaire souhaitant acquérir la majorité doit donc s'inscrire sur la liste d'attente pour devenir usager d'un bateau.

III Ecole de voile

Le Président souhaite que les conclusions de l'audit interviennent avant la fin de l'année 2014 et rappelle ses propos du précédent Comité Directeur à ce sujet (Lassalle). La FFV est en train de mettre en place un concept de « Coach Plaisance », consistant pour un moniteur à donner des leçons sur le bateau de l'élève. Idée intéressante, mais il convient de s'assurer de la responsabilité du club. A voir avec la FFV, avant toute mise en place (Potheau, Forest)

IV/ Commission Sportive

Calanques Classique : La régata est en cours d'organisation (Vernet), La Ciotat s'occupant de la réception et La Nautique du plan d'eau.

SNIM 2015 : Nous avons communiqué sur la SNIM par un envoi de 4000 mails. L'avis de course est en ligne. Les inscriptions en ligne sont ouvertes. La soirée et le concert sont en cours d'organisation (Peytou)

La Charte du Plaisancier sera cette année organisée par le CNTL.

VI/ Etude de notoriété

La Nautique a engagé, avec les étudiants de l'EMD, une étude de notoriété et d'image (Pouchard).

VII/ Communication

Le Président pense que la communication interne marche bien. Par contre, en communication externe les médias ne semblent pas intéressés par nos communiqués de presse.

Il faudrait cibler nos dépenses sur des événements majeurs notamment la SNIM, la Calanques Classique, le Vire-Vire.

Nous sommes à +5% de fréquentation sur le site internet . La page FaceBook est en bonne progression, il en est de même pour Tweeter.

VIII/ Commission Ethique et Prospective

Le groupe de travail propose d'organiser trois réunions de discussion avec les membres du club sur le projet SNM 2020, qui est proposé par la commission.

Le Comité Directeur est d'accord sur le programme des réunions qui se tiendront au premier trimestre 2015

VIII Commission consultative CUM

Il s'agit de la commission consultative d'attribution des postes à flot qui va être mise en place. Elle est constituée des trois Présidents des DSP, de trois membres élus de la CUM et d'un représentant des usagers.

Le membre représentant des usagers est élu dans chaque Comité Directeur des trois clubs délégataires, ils représenteront à tout de rôle les usagers des DSP. Gilles Forest est élu à l'unanimité pour être le représentant des usagers de La Nautique.

IX/ Questions diverses

. Commission travaux :

Les travaux de mouillages sont terminés.

Les toilettes femmes comportent un bac qui s'affaisse et doit être remplacé. Deux devis ont été établis pour refaire le plancher et la douche (Lopez)

. Commission animation :

Le restaurant de la Nautique demande une meilleure signalétique. Il est rappelé que nous ne pouvons rien installer sur le pavillon lui-même.

. Travaux Vieux Port :

Des passerelles de circulation seront installées par la CUM entre les pannes. Cela permettra de conserver une unité de club avec deux accès, l'un au pavillon et l'autre à l'estacade de tirage à terre et supprimera les portes d'accès directes sur les pannes.

. Une future concurrente de la mini transat 2015, Camille Lefèvre, demande à la Nautique d'être son club support et d'héberger son bateau. Le Comité Directeur donne son accord.

La séance est levée à 21h30.

La prochaine réunion du bureau est fixée au lundi 1^{er} décembre à 12h30 et le prochain Comité Directeur se tiendra le lundi 8 décembre à 18h30.

LE SECRETAIRE GENERAL

C. ALLEMAND



LE PRESIDENT

R. LAMBERTI

